



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Communiqué de presse
26 novembre 2021

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : ANNONCE DES LAUREATS DE LA PREMIÈRE VAGUE DE L'APPEL À PROJETS « INDUSTRIALISATION DE PRODUITS ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET AUTRES BIOSOURCES » ET LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « MIXITÉ POUR LA CONSTRUCTION BAS CARBONE ».

Dans le cadre d'un déplacement à Rouen sur le chantier de l'éco-quartier Flaubert, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, ont présenté les lauréats de la première vague de l'appel à projets « Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés ». A cette occasion, ils ont lancé l'appel à projet « Mixité pour la Construction Bas Carbone ». Ces deux appels à projets s'intègrent dans la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants » du 4ème programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du Plan France Relance, présentée par le Premier ministre le 17 mai 2021.

10 PREMIERS LAUREATS DE L'APPEL À PROJETS « INDUSTRIALISATION DE PRODUITS ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET AUTRES BIOSOURCÉS »

Lancé en juillet 2021, cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du PIA 4, pour la stratégie d'accélération « Ville Durable et Bâtiments innovants » dont un des objectifs est de soutenir la massification de la construction et de la rénovation bois et d'anticiper une montée en charge de la construction bois et biosourcée.

A l'issue de la première clôture intervenue le 15 octobre 2021, dix projets ont été sélectionnés et font l'objet d'une décision d'octroi d'aide, pour un montant global de près de 16 millions d'euros. Ces projets lauréats ont convaincu grâce à leur contribution à la filière bois française et son renforcement industriel notamment sur la seconde transformation (fabrication de produits utilisables directement dans la construction). Ils vont permettre ainsi d'améliorer les processus de production, de gagner en compétitivité et de proposer des produits modulaires et des systèmes constructifs plus aboutis pour soutenir les besoins de la filière bâtiment.

Calendrier | plusieurs vagues de sélection sont encore programmées :

- Clôture intermédiaire 2 : 15 février 2022
- Clôture intermédiaire 3 : 15 juin 2022
- Clôture finale : 14 octobre 2022

Cet appel à projets est éligible au plan national de relance et de résilience (PNRR) qui s'inscrit plus globalement, au niveau européen, dans le plan de relance *NextGenerationEU*.

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de l'ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20210716/scb2021-152>

LISTE DES LAURÉATS

Projet	Bénéficiaire	Région	Descriptif du projet	Dotation (€)
M-DESIGN	POBI Structures	La Charité-sur-Loire (58)	Production optimisée de modules pour la construction hors-site de maisons "prêtes à vivre" en bois	1,1 M€
IHBIC	MANUBOIS	Les Grandes Ventes (76)	Création d'une unité de production industrielle de poteaux et poutres en bois BLC valorisant les grumes de hêtres locales et de basses qualités pour le marché en France	1,6 M€
CHENELET	CHENELET Développement Groupe CHENELET	Signy-le-Petit (08)	Modernisation des unités de scierie et de séchage ; Développement des unités de transformation et d'usinage de produits de construction bois ; Doublement des capacités de production de préfabriqués	1,6 M€
HOB OA	Horizons Bois	Rennes (35)	Démonstrateur d'un système constructif mixte bois-béton et son usine de préfabrication	1,7 M€
CLT INNOVANT	Schilliger Bois	Volgelsheim (68)	Production d'une ligne de CLT, Bois massif abouté et CLT	1,8 M€
UNILATTES	Groupe SIAT LABRUGUIERE	Labruguière (81)	Extension de la scierie actuelle par l'intégration de la deuxième transformation avec la production, fabrication et traitement, de liteaux	1,8 M€
LIGNALPINVEST	LIGNALPES	Saint-Pierre-En-Faucigny (74)	Augmentation des capacités de production et développement de produits de traitement biosourcés des bois rabotés	1,8 M€
INVEST MSS	Bois et Sciages de Sougy – Monnet Seve	Outriaz (01)	Modernisation et augmentation des capacités de production des scieries	1,8 M€
ECOSTRUCTURES	Mathis	Muttersholtz (67)	Offre complète de produits structurels en bois français 100% Français en 2026	1,8 M€
T&H HORIZON2025	Technologies & Habitats	Saint-Félix (74)	Extension des capacités de production et développement d'un système de constructions modulaires en bois pour les bâtiments résidentiels de moyenne hauteur	0,9 M€

OUVERTURE DE L'AAP « MIXITÉ POUR LA CONSTRUCTION BAS CARBONE »

Lancé dans le cadre de la stratégie d'accélération « Ville Durable et Bâtiments innovants » du PIA4, cet appel à projets cherche à promouvoir l'association, pour le gros œuvre et le second œuvre, des matériaux biosourcés, géosourcés et de l'ensemble de l'offre de matériaux de construction pour les bâtiments de demain, dont les émissions de gaz à effet de serre, tout au long de leur cycle de vie, sont cohérentes avec les objectifs que la France s'est fixée d'ici 2030 dans le cadre de sa stratégie nationale bas carbone (SNBC) et d'ici 2050 dans le cadre de la stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC).

L'enjeu est ainsi d'accompagner la montée en puissance de l'offre des entreprises de construction françaises en solutions constructives bas carbone

Cet appel à projets retiendra des projets de groupements pertinents (industriels, promoteurs, maîtres d'ouvrage, etc.) visant à développer des produits et solutions constructives mixtes et innovantes, incluant à minima des matériaux géosourcés et/ou biosourcés d'origine renouvelable et impliquant aussi bien la construction neuve que la rénovation.

Les projets attendus développeront des innovations avec un niveau de maturité élevé (soit un « Technology readiness level » ou TRL de 7 minimum sur une échelle de 9). Ils concerneront la conception de produits de construction et/ou de rénovation et de systèmes constructifs mixtes. Les produits et systèmes innovants proposés devront être mis en œuvre obligatoirement dans un ou des bâtiments.

Calendrier | plusieurs vagues de sélection sont programmées :

- Clôture intermédiaire 1 : 15 février 2022
- Clôture intermédiaire 2 : 15 juin 2022
- Clôture finale : 14 octobre 2022

Cet appel à projets est éligible au plan national de relance et de résilience (PNRR) qui s'inscrit plus globalement, au niveau européen, dans le plan de relance *NextGenerationEU*.

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de l'ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211126/mixite2021-203>

Contacts presse :**Ministère du Logement**

01 40 81 81 23

presse.wargon@logement.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

<mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr>

ADEME

01 58 47 81 28

ademepresse@havas.com**A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur: [@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

A propos du PIA et le plan national de relance et de résilience (PNRR)

Le PIA 4 participe au plan « France relance » de 100 Md€ pour la période 2021-2022, ayant vocation à être financé à hauteur de 40 % par l'Union européenne dans le plan de relance [NextGenerationEU](#). Le présent appel à projets s'inscrit pleinement dans le cadre des mesures éligibles à cette part européenne, qui sont présentées dans le plan national de relance et de résilience (PNRR) de la France et qui seront financées in fine via son outil, la « [Facilité pour la reprise et la résilience](#) » (FRR). Le soutien apporté au titre de cette facilité interviendra sous forme de remboursement à l'Etat des financements octroyés et non d'un financement direct auprès des bénéficiaires. En vertu de l'article 9 du règlement (UE) 2021/241, **ce soutien est toutefois conditionné par l'interdiction de bénéficier d'un autre soutien au titre d'autres programmes et instruments de l'Union couvrant les mêmes coûts**. Dans ce contexte, le candidat pourra être amené à fournir des informations sur les autres sources de financement d'origine européenne mobilisées ou demandées pour son projet dans son dossier de candidature.

Plus d'informations sur: <https://www.economie.gouv.fr/plan-national-de-relance-et-de-resilience-pnrr#>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 [@ademe](https://twitter.com/ademe)